



**École Saint-Arsène**

6972, avenue Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2H5  
Téléphone : 514 596-5011  
Télécopieur : 514 596-5012  
[http://www.csdm.qc.ca/st\\_arsene](http://www.csdm.qc.ca/st_arsene)  
[starsene@csdm.qc.ca](mailto:starsene@csdm.qc.ca)

**Conseil d'établissement (CÉ)  
École Saint-Arsène  
Procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2020  
(réunion tenue virtuellement, plateforme zoom)**

**Présences**

M. Jean-François Dazé, directeur  
Mme Roxane Carboni, directrice adjointe  
Mme Véronique Dallaire, présidente  
Mme Isabelle Jameson, parent  
Mme Diane Bérubé, enseignante  
M. Julien Mercier-Bisson, enseignant  
M. Julien Ezziani, parent  
Mme Françoise Montambeault, parent  
M. Benoit Tousignant, parent  
Mme Isabelle Billard, parent-substitut  
Gladys St-Amour, responsable du service de garde  
M. Yvon Roux, enseignant

**Absences :**

M. Alexandre Bustros, parent

Élise Gamache-Bélisle, parent-substitut

**1. Ouverture de la réunion**

Mme Véronique Dallaire propose l'ouverture de la réunion à 18 h 34.

**2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée**

Mme Isabelle Jameson propose la nomination de M. Benoit Tousignant à titre de secrétaire d'assemblée, appuyé par Mme Véronique Dallaire. Adopté à l'unanimité.

**3. Quorum**

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Isabelle Jameson propose d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé. La proposition est appuyée par Mme Véronique Dallaire et adoptée à l'unanimité.

**5. Point ouvert au public**

Sans objet.

**6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2020**

Mme Isabelle Jameson propose d'adopter le procès-verbal. La proposition est appuyée par M. Benoit Tousignant et adoptée à l'unanimité.

**7. Mot de la direction**

Suivi de la situation COVID-19 : aucun cas actif de la COVID-19 n'a été signalé à l'école jusqu'ici. En septembre, un élève a eu un test positif, mais n'avait jamais été à l'école pendant sa période de maladie active. Aération des classes et des corridors : une politique institutionnelle est en place depuis plusieurs années, mais est remise à l'avant ces temps-ci. Les portes des locaux de la classe devraient être ouvertes le plus possible et il faut faire des

changements d'air le plus souvent possible en ouvrant les fenêtres. Les installations de ventilation mécanique, lorsque présentes, ont été optimisées.

Suivi des travaux à venir – plomb dans l'eau. Aucune nouveauté, les travaux de mise à niveau ou de corrections sont encore à venir. En attendant, les points d'eau condamnés ou encore où l'eau doit couler avant la consommation sont identifiés.

Situation des orthopédagogues à l'école : Devant la pénurie de personnel enseignant généralisée, le ministère a décidé que certains orthopédagogues pourraient être transférés comme titulaires de classe, notamment dans des classes d'accueil. À Saint-Arsène, l'assignation des deux orthopédagogues demeure inchangée.

La pénurie de personnel au service de garde se poursuit; parfois jusqu'à 5 personnes manquent. Il arrive fréquemment que des membres du personnel enseignant et de la direction prêtent main forte, au besoin. La recherche du personnel est toujours en cours afin de combler les postes.

## **8. Mot de la présidente**

Mme Véronique Dallaire ouvre sa première année à la présidence du conseil d'établissement en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres. La présentation de tous les membres du CÉ est faite.

## **9. Dossiers décisionnels**

### **9.1. Nominations pour la présidence et vice-présidence du CÉ**

Avant la réunion pour l'année 2020-21, Mme Isabelle Jameson avait proposé la nomination de Mme Véronique Dallaire pour le poste de présidente du CÉ. Appuyé par M. Benoit Tousignant. Adopté à l'unanimité. Mme Isabelle Jameson avait également proposé la nomination de M. Alexandre Bustros pour le poste de vice-président du CÉ. Appuyé par Mme Véronique Dallaire, adopté à l'unanimité.

### **9.2. Calendrier des rencontres pour l'année 2020-2021**

Le calendrier des rencontres (mardis soirs, mensuelles, par zoom) est établi. L'heure de début des réunions est déplacée à 19:00; ce changement sera réévalué en décembre et réajusté au besoin.

- 10 novembre, 8 décembre, 12 janvier (à confirmer de la nécessité de cette réunion), 9 février, 16 mars, 13 avril, 18 mai et 17 juin (un jeudi)

### **9.3. Frais demandés aux parents pour les sorties**

Suivant les conventions établies à Saint-Arsène dans le passé, il est proposé que le CÉ approuve que les frais potentiels qui pourraient être demandés aux parents soit d'un maximum de 25\$ annuellement. Toutefois, il est probable que cette année, ce montant ne soit pas demandé complètement, étant donné la pandémie et l'absence de sorties prévues à court terme. Proposé par Mme Diane Bérubé, secondé par Mme Françoise Montambeault. Adopté à l'unanimité.

### **9.4. Budget de fonctionnement du CÉ**

Le CÉ dispose d'un budget de fonctionnement annuel de 400\$ et d'un budget de formation de 400\$. Les dispositions relatives à l'allocation de ces sommes seront proposées et adoptées au cours de l'année, en fonction des propositions et de l'évolution de la situation de la pandémie. Des suivis seront effectués régulièrement à ce sujet.

### **9.5. Acceptation des sorties (2 min.)**

Sans objet

### **9.6. Journées pédagogiques – service de garde (SDG)**

Les prochaines journées pédagogiques, jusqu'à la fin novembre, sont planifiées afin de se dérouler à l'école. La direction soumettra prochainement au CÉ une proposition pour une journée pédagogique avec animation en novembre, qui pourra être offerte sans frais pour

tous les enfants de l'école (financée par le fonds 9), afin de maintenir un bas seuil d'inclusion pour la participation des enfants, tout en offrant un divertissement aux enfants.

#### 9.7. Application Hophop

La direction a rencontré l'équipe de l'application Hophop. Deux versions existent : version de base et Hophop+. Cette application peut répondre à la fois au besoin de limiter le temps d'attente des parents (en permettant un préavis de l'arrivée des parents de 7 minutes, version de base, 21 \$ par famille par année) et aussi au besoin de l'amélioration de la communication entre les membres du personnel du SDG par un système de cellulaires dédiés avec notifications ciblées (version Hophop+, 26\$ par année, par famille, ristourne de 5\$ pour l'école pour absorber une partie des frais afférents de l'école : téléphones, chargeurs, formation du personnel, etc.). Il est proposé par M. Benoit Tousignant que l'école offre le service Hophop+ aux parents qui veulent l'utiliser, au coût de 26\$ par année, par famille. Appuyé par M. Julien Ezzani. Adopté à l'unanimité.

#### 9.8. Votes par courriel

La direction demande que le CÉ vote par courriel sur des enjeux particuliers entre des réunions, lorsque les circonstances l'imposent (délais limités, etc.). Les membres du CÉ seraient invités à émettre des demandes d'éclaircissement au besoin et auraient un délai de 48 heures pour le vote. Proposé par Mme Françoise Montambeault, appuyé par Mme Véronique Dallaire. Adopté à l'unanimité.

#### 9.9. Déclaration de comité parents – Mobilisation contre la réaffectation des orthopédagogues

La présidente partage avec le CÉ un projet de déclaration de la part de l'alliance des professeurs et professeures ainsi que du comité de parents du CSSDM pour une mobilisation contre la réaffectation des orthopédagogues en postes des enseignants titulaires. Les CÉ sont invités à signer une telle déclaration. Mme Isabelle Jameson propose que la présidente du CÉ signe cette déclaration pour l'envoyer au CSSDM au comité de parents du CSSDM, et à l'alliance des professeurs et professeures. Appuyé par Mme Diane Bérubé. Adopté à l'unanimité.

#### 9.10. Vente de masques par l'OPP

L'OPP désire faire une vente de masques de Saint-Arsène. L'intention est de les vendre afin de favoriser le sentiment d'appartenance à l'école. Les prix actuels demandés sont de 12\$ (enfants) et de 18\$ (adultes), d'après les fournisseurs. Le CÉ est favorable à la vente de masques, mais avant de prendre une décision, demanderait à l'OPP plus d'informations quant à la fabrication du masque (design, matériau, etc.) et aimerait que le prix de vente soit plus accessible, idéalement au maximum 10\$ par masque pour enfant et que si possible, le projet soutienne l'économie locale. Un vote par courriel suivra à cet effet.

### 10. Dossiers d'information

10.1. Rôle du conseil d'établissement, règles et procédures  
Reporté à la prochaine réunion.

10.2. Délégué comité de parents des écoles de Montréal (auparavant comité de parents du CSSDM)  
Mme Isabelle Jameson relate que les points saillants de la dernière réunion du comité de parents, qui notamment a touché le changement de noms (Comité de parents des écoles de Montréal), ainsi que la nomination des parents représentants sur le conseil d'administration du CSSDM.

10.3. Projet éducatif – suivi

Une première phase de formation pour l'équipe-école est lancée, concernant la mise en œuvre du projet éducatif.

10.4. O.P.P.

Mme Véronique Dallaire relate que plusieurs activités ne peuvent pas être maintenues en raison de la pandémie (cinéma de Noël, etc.). Certaines activités pourront possiblement être maintenues (lecture d'histoires dans les classes, changements au journal de l'école, vente de sapins de Noël, etc.)

10.5. Service de garde

Mme Gladys St-Amour relate que plusieurs activités ne sont pas possibles étant donné les circonstances de la pandémie. La plupart des réservations pour les journées pédagogiques sont annulées et les animations à l'école sont difficiles à trouver. Le personnel est très sollicité et en pénurie, mais l'équipe continue de travailler fort afin de maintenir des services de qualité pour les enfants.

10.6. Retour sur l'assemblée générale et rencontre de parents

Reporté à la prochaine réunion.

10.7. Cour d'école

Quelques travaux correctifs et d'achèvement ont eu lieu. Le projet est presque terminé. Le passage latéral de l'école est toujours peu praticable en temps de pluie, à cause d'accumulations d'eau. La direction fera une relance à la division des ressources matérielles à ce sujet et explorera la possibilité de remédier à la situation en octroyant un contrat localement.

10.8. Correspondance

Sans objet.

10.9. Photo des membres du conseil d'établissement

Une photo de groupe (par capture d'écran) est réalisée, pour le journal de l'école.

10.10. Date et lieu de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 10 novembre, à 19h00, selon le calendrier établi.

10.11. Varia

Sans objet.

## 12. Clôture de la réunion

Mme Véronique Dallaire propose la clôture de la réunion à 21 h 41. Appuyée par M. Yvon Roux. Adoptée à l'unanimité.